

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(article 48 de la loi du 5 avril 1884)

---

Le conseil municipal se réunira dans la **salle Gambetta, mairie de Saint-Pierre d'Oléron**

**Mardi 22 mai 2018, à 19h00**

**Affiché le 16 mai 2018**

Le maire,  
Christophe SUEUR.

*En début de séance, présentation par Lionel PACAUD, directeur d'île d'Oléron Marennes tourisme, de la « station classée de tourisme ».*

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

Session ordinaire

**ADMINISTRATION GENERALE**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal séance du 20/03/2018
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal séance du 18/04/2018
- Demande de classement en « station classée de tourisme »
- Désignation de SOLURIS comme délégué à la protection des données

**FINANCES**

- Frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles du secteur public- contribution des communes
- Subventions 2018-Commune
- Subventions 2018-Activités portuaires
- Tarifs 2018 – Jumelage séjour à Carinena
- Jumelage séjour à Carinena – Prise en charge des frais des élus
- Engagement de la commune en faveur des circuits courts et de l'approvisionnement de la restauration
- Camping municipal – Sortie des stocks
- Activités portuaires – Modification tarifs rapatriement base avancée
- Camping – Décision modificative n°1
- Commune – Décision modificative n°1

**PERSONNEL**

- Création d'un poste de droit privé – Budget activités portuaires
- Remboursement aux agents des aides accordées par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique).
- Recrutement intermittents du spectacle
- Modification du tableau des effectifs
- Création d'un comité technique commun entre la collectivité et le CCAS

**URBANISME**

- Achat parcelle La Grenette
- Modification des périmètres de protection autour des monuments historiques